

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

\*\*\*\*\*

Séance du 19 septembre 2024

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Objet de la Délibération :

Récompense sportifs niveau national – chèque 200 €

L'an deux mille vingt quatre  
le dix-neuf septembre

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

**Présents :** : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine – Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

**Absent excusé** M. BUL Alain

**Secrétaire de séance :** Mme RODRIGUEZ Noémie

**Date de convocation :** 9/09/2024

Monsieur le Président propose à l'assemblée de récompenser les jeunes sportifs de la commune ayant obtenu au cours de la saison 2023 – 2024 un titre national. Un chèque de 200 € sera remis à chacun d'eux. 6 Jeunes de la commune répondent à ces critères.

**OUI** l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** la remise d'un chèque de 200 €, à chacun de 6 jeunes sportifs de la commune ayant obtenu un titre national,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'avancée de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Extrait du registre

Le Maire,  
Pierre BLANQUE

